

**Maîtrise d'œuvre partielle relative à la restauration de la continuité
écologique au niveau du seuil de l'ancien moulin de Caranda à
Cierges**

**COMPTE RENDU N°1 : réunion de préparation du
chantier**

Maître d'Ouvrage :	Syndicat du Bassin Versant de l'Ourcq amont et du Clignon
Objet :	Réunion de préparation du chantier des travaux RCE au moulin de Caranda
Lieu de réunion :	Sur site, commune de Cierges
Date réunion :	Lundi 6 septembre 2021 à 10H00

Date de rédaction : Mardi 7 septembre 2021

Rédacteur : Christian COZILIS

N/Réf. : E190912/1210901CR1

Version : ind2

Nombre de pages : 3

Liste des présents :

Prénom NOM	Organisme	Fonction
Jonathan LARGET	<i>Union des Syndicats</i>	<i>Responsable milieux aquatiques</i>
Gérard BETHGNIES	<i>Commune de Cierges</i>	<i>Propriétaire</i>
Laeticia CAQUARD	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	<i>Animatrice Milieux Aquatiques</i>
Yves LEVEQUE	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	<i>Président</i>
Roger PIOT		<i>Propriétaire de l'habitation</i>
Christian PETIT		<i>Propriétaire de l'habitation</i>
Jean Marie BERECHÉ	<i>Commune de Cierges</i>	<i>Maire</i>
Michel GANDON		<i>Propriétaire</i>
Dominique MASCITTI	<i>Entreprise MASCITTI</i>	<i>Directeur</i>
Manuel MARQUES	<i>Entreprise MASCITTI</i>	<i>Conducteur de Travaux</i>
Christian COZILIS	<i>CE3E</i>	<i>Directeur maître d'Œuvre</i>
Nathan OGEL	<i>CE3E</i>	<i>Technicien d'études</i>

I. Objet de la réunion

L'objet de la réunion est de réunir les membres du comité de suivi du chantier et aborder les points de démarrage des travaux

II. Contenu de la réunion

Monsieur COZILIS remercie de leur présence les participants et les invite à se présenter.

Plusieurs points sont évoqués tout à tour :

1/ La pose du panneau de chantier qui est présenté et devra être visible depuis la route.

2/ la base vie qui est finalement rapproché des habitations, alors que la zone de stockage des matériaux d'apport est conservée. L'entreprise transmettra au maître d'œuvre une nouvelle fiche et plan d'implantation.

3/ L'entreprise a procédé à l'implantation du tracé en plan du nouveau lit et au repérage de la conduite d'eau. Il est fait remarquer de prendre en compte également le réseau aérien dans le déplacement des engins. Un constat d'huissier de justice a été réalisé.

Monsieur Roger PIOT fait valoir qu'il n'est pas d'accord avec le piquetage qui empiète sur sa propriété. Il trouve aussi que le piquetage des franchissements du nouveau lit au droit des chemins sont pour lui trop à 90°.

Monsieur COZILIS le rassure au moyen des plans sur le fait qu'il n'y aura pas d'angle à 90°.

Pour le franchissement du nouveau lit en limite de sa propriété, il convient que le photomontage montre un franchissement décalé de sa limite de propriété, mais qu'à priori les plans PRO, DCE montrent bien un tracé mitoyen entre les deux parcelles pour la rive gauche de la nouvelle rivière.

Cependant, le MOA, le MOE et l'entreprise conviennent d'un ajustement du tracé qui sera validé entre les parties après l'étude des plans d'exécution.

4/ L'entreprise commencera donc les terrassements sur les autres segments dès cette semaine.

5/ Des échanges techniques entre l'entreprise MASCITTI et le MOE sont également nécessaire pour préciser les plans d'exécution des ponts cadres en particulier pour les culées.

6/ Une visite de l'emprise des futurs travaux est organisée pour répondre aux questionnements des membres du comité de suivi des travaux.

Points à valider et suites données

Le maître d'œuvre échange avec le bureau d'études de l'entreprise MASCITTI et lui transmet une nouvelle implantation du deuxième franchissement pour que l'entreprise puisse transmettre les plans d'exécution.

Un échange est également prévu pour les plans d'exécution des ponts.

L'entreprise transmettra des photos d'avancement journalier du chantier et peut communiquer ou rendre compte de toute difficulté rencontrée ou demande d'arbitrage au MOE CE3E par SMS pour une réponse immédiate au 0637908146.

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 15 septembre 2021 à 11H00 sur le site des travaux à Cierges.

III. Liste de diffusion

Prénom NOM	Organisme	Mail
Sylvain VERDOOLAEGHE	<i>Exploitant agricole</i>	sylvain.verdoolaeghe@orange.fr
Gérard BETHGNIES	<i>Propriétaire</i>	
Jean Marie BERECHÉ	<i>Maire commune de Cierges</i>	mairiecierges02@orange.fr
Jean-François ALA VOINE	<i>OFB</i>	sd02@afbiodiversite.fr
Roger PIOT	<i>Propriétaire de l'habitation</i>	roger.piot@aliceadsl.fr
Jonathan LARGET	<i>Union des Syndicats</i>	j.larget@griv.fr
Laetitia CAQUARD	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	sigbv-ourcq-amont@orange.fr
Romain MARLOT	<i>Fédération de pêche de l'Aisne</i>	rmarlot@peche02.fr
Yves LEVEQUE	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	y.leveque02@gmail.com
Fabrice CAPY		capy.fabrice@aesn.fr
Matthieu GUILLAUME	<i>Agence de l'eau Seine Normandie</i>	guillaume.matthieu@aesn.fr
Éric DEMEDEIROS	<i>Propriétaire de parcelles riveraines</i>	edemedeiros@orange.fr
Wejdene HASNAOUI	<i>CARCT</i>	wejdene.hasnaoui@carct.fr
Martin DUNTZE	<i>Fédération de pêche de l'Aisne</i>	mduntze@peche02.fr
Anne-France LELIEVRE	<i>DDT02</i>	anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr
Christine VILLETTE	<i>Département de l'Aisne</i>	ddt-env@aisne.gouv.fr
Claire ALATEINTE	<i>Chambre d'agriculture de l'Aisne</i>	cvillette@aisne.fr
Michel GANDON	<i>Propriétaire</i>	claire.alateinte@ma02.org
Denis GANDON		gandonmichel02@gmail.com
Jérémy DUSSAUSOY	<i>Exploitant agricole</i>	gandon.denis@wanadoo.fr
Christian PETIT	<i>Propriétaire de l'habitation</i>	sandradussaussy@gmail.com
Arnaud FLIPPE	<i>CE3E</i>	oursourcq@bbox.fr
		Arnaud.flippe@ce3e.fr